

Vaud s'offrira-t-il ce «Ying-Yang»?

La Liberté, Le Courrier, 17.11.08

VOTATION CANTONALE • Les indécis ont encore quinze jours de réflexion avant de se prononcer sur le crédit d'étude pour un nouveau Musée des beaux-arts. Bref résumé, avec du pour et du contre.



Dans le nouveau bâtiment (ici une maquette), la surface d'exposition de l'actuel musée serait multipliée par deux. ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

JÉRÔME CACHIN

Quand «Ying-Yang», le projet des architectes zurichois Maurice Berrel, Charles Wülser et Raphaël Kräutler, a été couronné par le jury du concours d'architecture, il y a trois ans et demi, qui soupçonnait le fracas actuel de la campagne de votation? Les citoyens vaudois doivent dire s'ils acceptent un crédit d'étude de 390 000 francs pour la poursuite de l'élaboration du projet de nouveau Musée des beaux-arts. En cas de refus, le projet sera abandonné.

Financement mixte

A cette somme s'ajoutent 400 000 francs du Fonds d'équipement de la région lausannoise, 300 000 francs de la fondation Leenards et 1 million de la Loterie romande. Au total, un peu plus de 2 millions seront consacrés à ce second crédit d'étude (le premier, environ 1 million, avait servi notamment à organiser le concours d'architecture et à élaborer le plan d'affectation).

Le financement de ces deux études est le fruit d'une répartition entre l'Etat et des partenaires privés. La construction, dévisée à 68 millions, serait elle aussi financée de manière mixte. Le Conseil d'Etat promet 28 millions, la Municipalité de Lausanne 5 millions, la fondation Leenards entre 10 et 15 millions, la Loterie romande 10 millions. Entre 8 et 13 millions sont encore à trouver par les milieux privés.

C'est une fondation de droit public qui gèrerait le futur musée, dont le budget, en-

tièrement cantonal, passerait de 3 à 6 millions de francs et le nombre de postes (équivalent plein temps) de 12 à 25. Son ouverture est programmée pour 2012.

Question contenu, plusieurs collections privées feraient l'objet de promesse, dont la plus ferme semble être celle de la fameuse collection Planque et ses Picasso, pour trente ans. Mais les collections qui sont véritablement la propriété du musée cantonal (plus de 8000 œuvres) «justifient à elles seules le développement du musée», disait dans nos colonnes la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, en charge de la Culture.

Au bord du lac

Ce nouveau bâtiment serait érigé sur la parcelle lacustre de Bellerive, à 750 mètres de la station de métro d'Ouchy, à deux arrêts de bus. L'endroit accueille un cinéma en plein air l'été, les roulottes du cirque Knie et des forains du Luna-Park. Pour ces activités-là, des places de substitution ont été proposées non loin de là.

La surface d'exposition de l'actuel musée serait multipliée par deux et toutes les activités annexes trouveraient une place qu'elles n'ont pas aujourd'hui. Des gabarits permettent aujourd'hui encore d'imaginer cette construction. Accepté en vote final au Grand Conseil par 82 oui, 32 non et 21 abstentions, combattu ensuite par un référendum muni de 16 312 signatures, quel sera le score de ce crédit d'étude devant le peuple? Réponse le 30 novembre. I

COMMENTAIRE

POUR

L'ombre n'efface pas le tableau

MICHAËL RODRIGUEZ

Les faiblesses ne manquent pas dans le projet de nouveau Musée des beaux-arts. Si le grief d'atteinte au paysage paraît déplacé, le site de Bellerive tenant davantage de la place d'armes désaffectée que de la carte postale, son emplacement en marge du cœur de la ville n'en fait pas un lieu rêvé. De là à parler de périphérie, comme si le musée devait voir le jour à Ecublens ou à Epalinges, il y a un pas à ne pas franchir. On eût pu rêver mieux aussi que ce bâtiment inabouti, ébauche de geste architectural moderne coupé dans son élan par un kitsch de restaurant panoramique de montagne. Mais ce début d'audace suffit à placer le bâtiment de Bellerive au-dessus de ce qui a été construit ces dernières décennies à Lausanne.

Et si l'enjeu principal n'était pas là? L'intérêt d'un nouveau musée – c'est un truisme qu'il n'est pas inutile de rappeler – est de mieux donner à voir un patrimoine artistique: en l'espèce, rien de moins que des grands maîtres impressionnistes (Degas, Cézanne), des génies singuliers de l'art brut (Soutter, Aloïse) et des artistes de la scène contemporaine. Avec le dépôt de la collection Planque, le musée devrait s'enrichir d'œuvres majeures du cubisme (Picasso, Braque). Sans compter les acquisitions et les prêts à venir. Car il est prévu de doubler le budget alloué aux expositions, acquisitions et activités de recherche. Avec, à la tête de l'institution, un Bernhard Fibicher qui fut la cheville ouvrière de la section Art contemporain du Kunstmuseum de Berne, cette manne ne servira pas seulement à montrer les Hodler et autres Boccioni dont les partisans du musée couvrent leurs affiches.

Que le musée, d'institution étatique, devienne une fondation de droit public, ne semble guère justifié. Mais avec un financement à 100% cantonal et une majorité de représentants de l'Etat dans le conseil de fondation, ce changement de statut tient davantage du gadget que de la machine à privatiser.

«Et pourquoi pas à Rumine?», demanderont les opposants. Il y a quelque chose de comique à voir se multiplier les admirateurs d'un palais longtemps taxé d'horrible verrue. Même si on peut lui reconnaître un charme décalé, la lourdeur de son architecture et l'éclatement de ses espaces se prêtent moins bien à accueillir un musée moderne, à offrir aux œuvres une respiration, que les salles ouvertes du nouveau bâtiment. Au spectre de Rumine, qui révèle peut-être plus de nostalgie qu'une réelle aspiration, le projet de Bellerive, avec toutes ses ombres au tableau, est encore préférable.

COMMENTAIRE

CONTRE

Il faut refuser cette déroboade

JÉRÔME CACHIN

L'autorité du bon goût et de l'élégance veut placer un futur Musée des beaux-arts à la frontière entre la ville et son lac, dans un bloc haut d'une trentaine de mètres. Avec cette arrogance qui l'autorise à mordre sur le lac, logé entre une piscine populaire et le chantier naval de la CGN, ce projet réenchanterait-il l'extrémité d'une grande zone de loisirs de la capitale? Non, il ne fait qu'inscrire les beaux-arts et la création dans un supposé circuit touristique. Il est le signe d'un inquiétant déni de la part de ses décideurs publics et privés, Lausanne ayant la chance historique de tenir un tel musée en son vrai centre.

Refuser ce projet, c'est refuser qu'on expulse les beaux-arts et la création de la cité. Leur actuelle maison, le Palais de Rumine, a été proprement ignorée dans ses possibles extensions. L'importance de sa principale colocataire, la Bibliothèque cantonale, exagérée jusqu'à la sacralisation. Rien de sérieux n'a jusqu'à aujourd'hui démontré qu'une transformation du palais, de ses abords et de la place de la Riponne était impossible. Ni architecturalement, ni techniquement, ni politiquement. Ce projet de nicher le Musée des beaux-arts sur cette parcelle-là, plus encore que de modifier le paysage, trahit une déroboade historique.

Ce qui la rend possible, cette déroboade, c'est la détestation du Palais de Rumine et de la place de la Riponne, détestation entretenue par l'autorité du bon goût et de l'élégance, encore elle. Des ambitions culturelles majeures sont possibles en cet endroit voisin d'autres musées, où les pulsations de la ville sont les plus fortes, au pied de la colline historique, aux portes des quartiers, du centre piéton et commercial, à deux pas d'une station de métro. Ce centre existe, il faut l'entretenir.

Cela a l'air paradoxal, mais la bataille politique qui s'achèvera dans quinze jours révèle déjà un consensus: il faut à la fois donner plus de place aux beaux-arts (au moins autant que le projet de Bellerive) et dessiner des solutions pour les autres musées du Palais de Rumine. La dramatisation de ce vote est curieuse, car ces deux dernières décennies n'ont pas été entièrement consacrées à une patiente élaboration du projet de Bellerive. Après son développement, il a été congelé, puis décongelé, recongelé et redécongelé encore, provoquant enfin l'émergence de ses opposants. Ignorer le consensus culturel de 2008, croire qu'un non le 30 novembre est une décision barbare qui tue toute possibilité d'un nouveau musée, voilà où sont les vrais dangers.